



LE BILAN CONSOLIDE

Partie 1 - la notion de Groupe

CELINE MICHAILESCO

LE GROUPE

Réalité juridique

- Liens juridico-financiers
- Faits générateurs
 - Participation à la création d'une entreprise
 - Acquisition des titres d'une entreprise (le regroupement)

Réalité économique

- Liens technico-commerciaux
- Liens de personnes

LE PERIMETRE D'UN GROUPE

CAPITAL SOCIAL

Composé d'actions ou titres conférant :

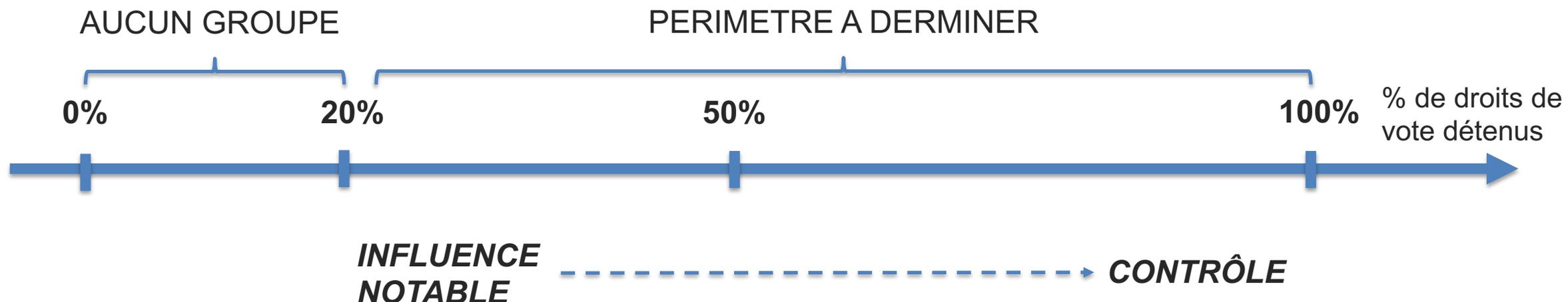
- 1) des **Droits de vote**
- 2) Possibilité de recevoir des dividendes

→ Droit de vote donne la possibilité d'être représenté au conseil d'administration + de voter les décisions portant sur les politiques

Pour qu'il y ait existence d'un groupe, il faut que la participation soit supérieure ou égale à 20%

→ Notion d'**Influence Notable**

DROITS DE VOTE ET POUVOIR



PERIMETRE = SOCIETE DOMINANTE + Σ PARTICIPATIONS QUI PEUVENT ÊTRE QUALIFIEES DE « INFLUENCE NOTABLE » ET DE « CONTRÔLE »

PARTICIPATION DIRECTE

SOCIETE
DOMINANTE

M



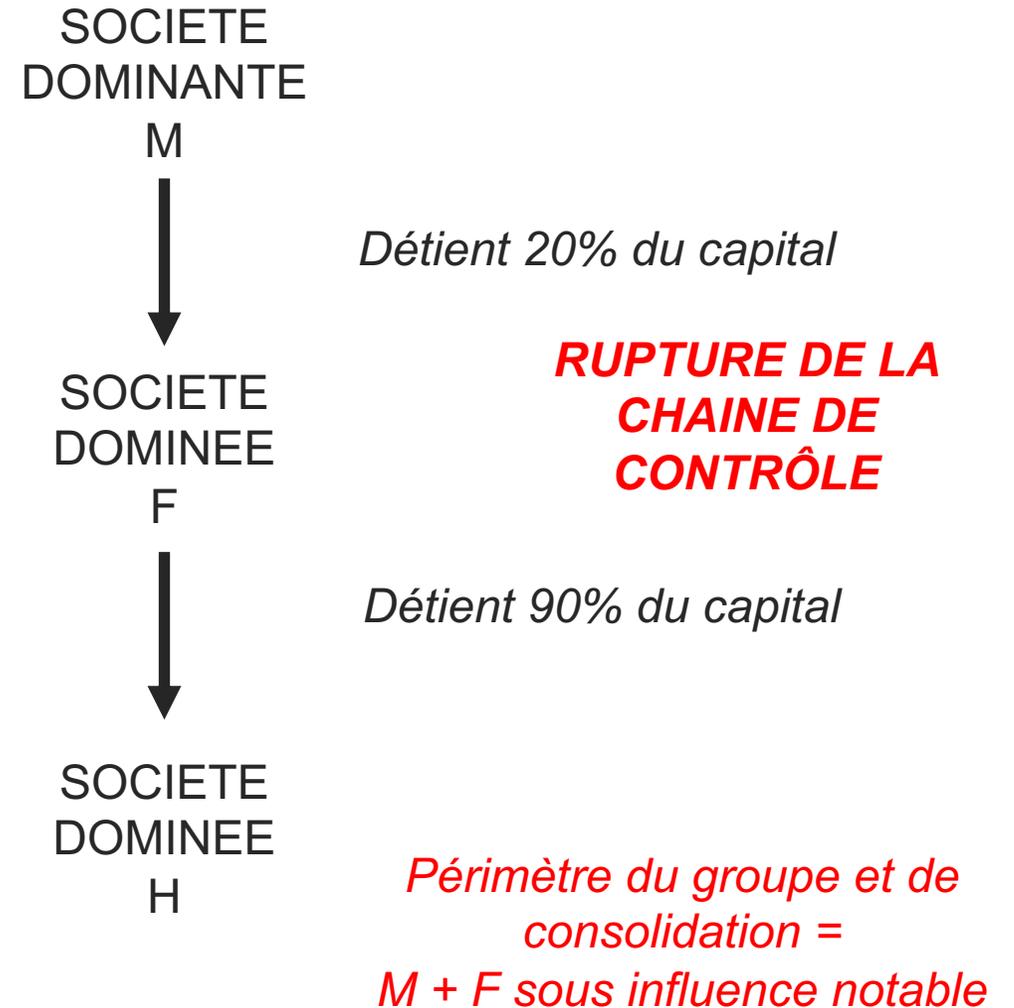
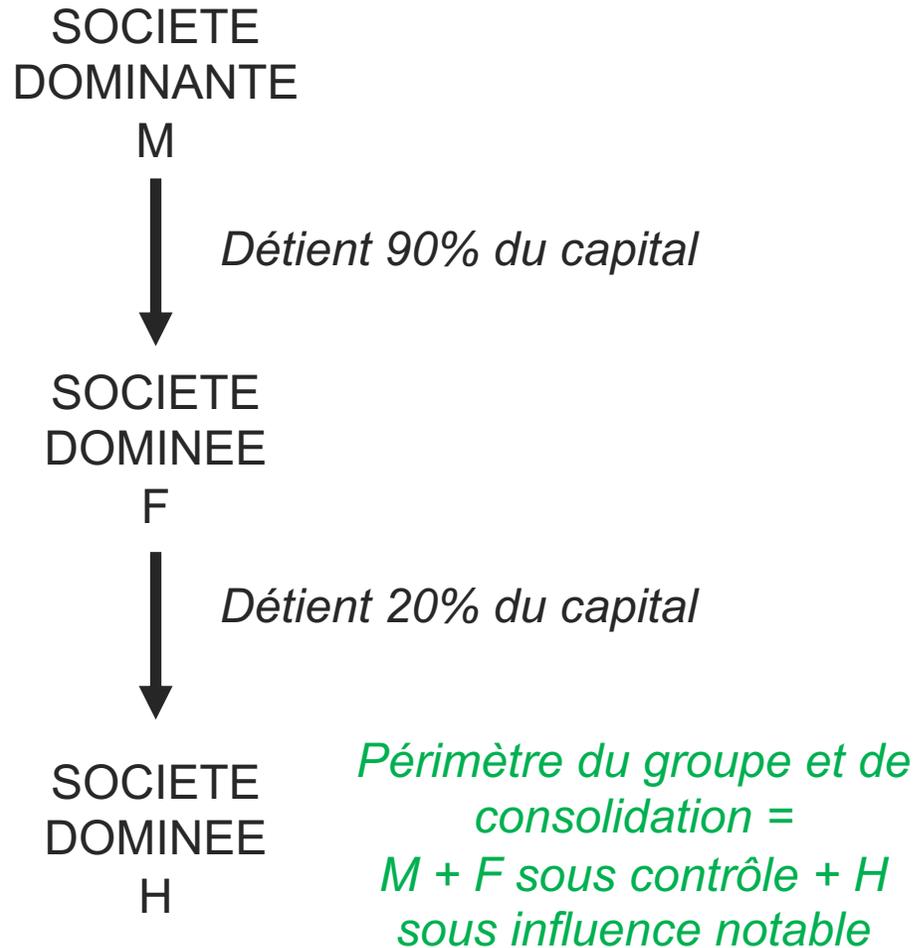
SOCIETE
DOMINEE

F

Détient 25% du capital

Périmètre du groupe et de consolidation =
M + F sous influence notable

PARTICIPATION INDIRECTE



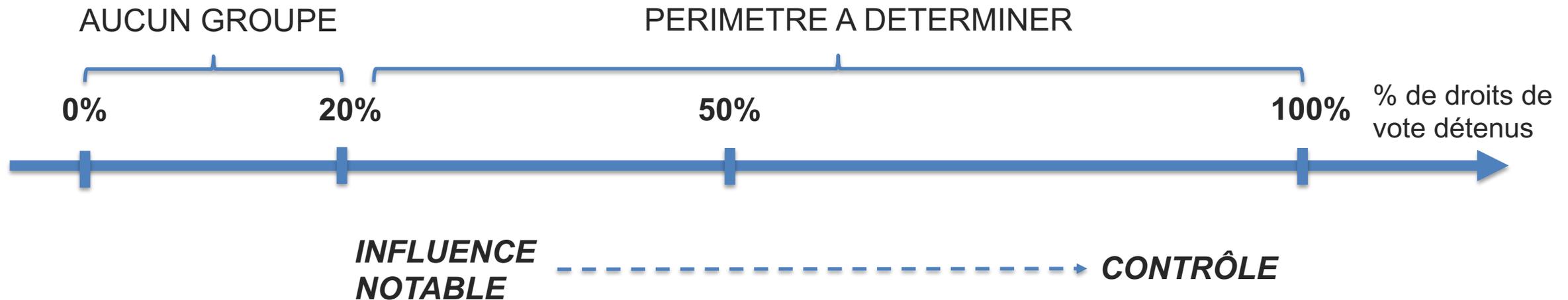


LE BILAN CONSOLIDE

Partie 2 – Le contrôle en PCG et en IFRS

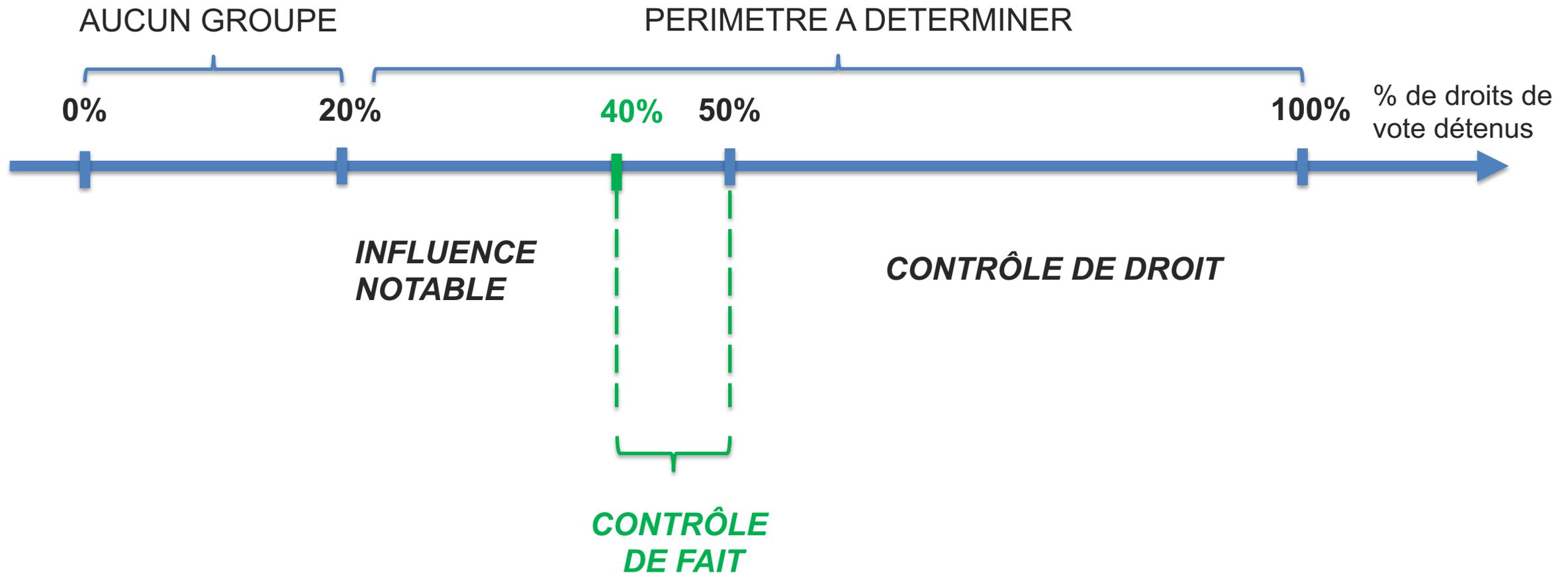
CELINE MICHAILESCO

DROITS DE VOTE ET POUVOIR

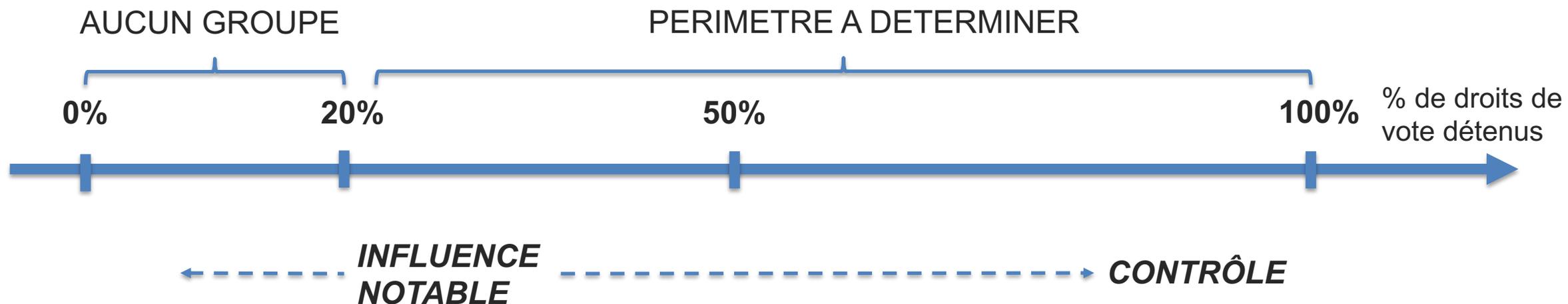


DE LA REALITE JURIDIQUE A LA REALITE ECONOMIQUE...

DROITS DE VOTE ET POUVOIR dans le PCG



LE POUVOIR dans les normes IFRS



INFLUENCE NOTABLE ET CONTRÔLE SE DEMONTRENT

DÉFINITION DU CONTRÔLE – IFRS 10

- Un investisseur possède un contrôle sur une autre société s'il remplit les conditions suivantes :
 - Il possède un **pouvoir** qui lui permet de diriger les activités pertinentes
 - Il est exposé ou a des **droits à des rendements variables** du fait de son implication dans cette société
 - Il a la **possibilité d'influer sur ces rendements** grâce au pouvoir qu'il possède dans la société

COMMENT DEMONTRER LE CONTRÔLE ?

Réalité juridique

- **Droits de votes**
- Actuels
- Potentiels
- Ces droits de votes donnent-ils du pouvoir ?

Réalité économique

- Droit de nommer ou de démettre les membres clés de la direction de l'entité
- Droit diriger les activités pertinentes
- Clauses du pacte d'actionnaires

COMMENT DEMONTRER L'INFLUENCE NOTABLE ?

- Présence au conseil d'administration ?
- Participation aux décisions (politique de distribution de dividendes) ?
- Echange de personnel ?
- Transactions commerciales ?

Comparaison PCG et normes IFRS

PCG basé sur des règles

- Des seuils chiffrés faciles à repérer
- Mais recherche de la réalité économique avec prise en compte :
 - Du contrôle contractuel
 - Des sociétés ad hoc

Normes IFRS basées sur des principes

- Aucun seuil
- Une situation à interpréter pour mieux communiquer sur la réalité

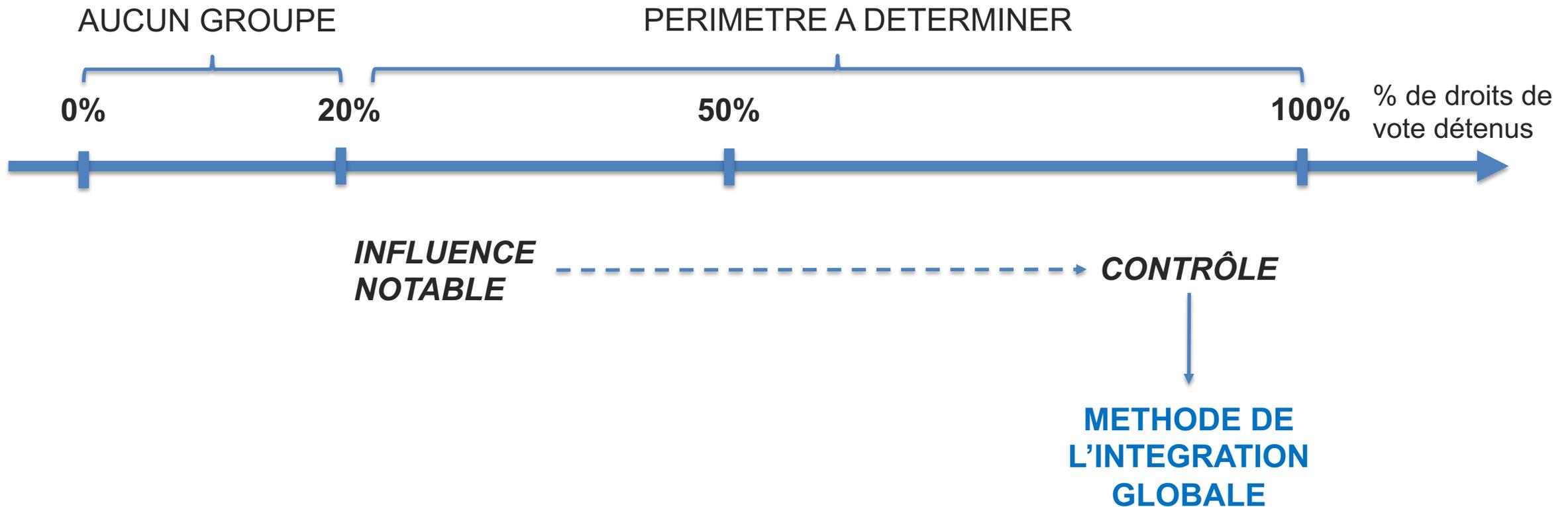


LE BILAN CONSOLIDE

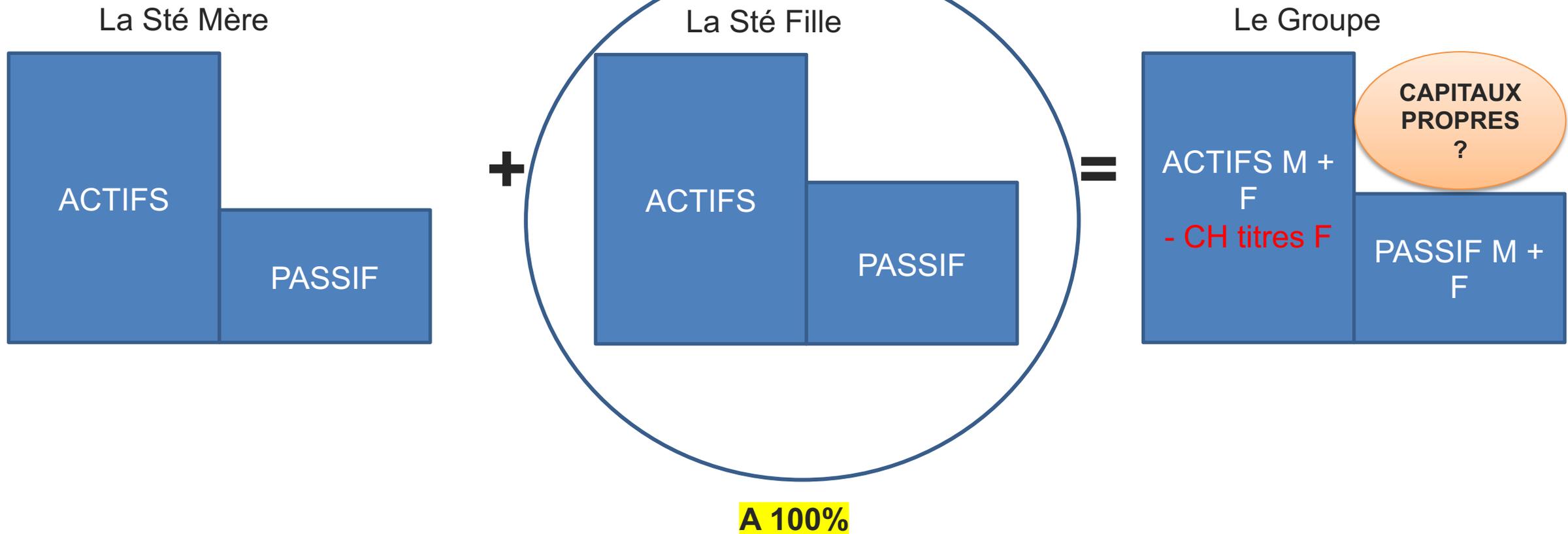
Partie 3 – La méthode de l'intégration globale

CELINE MICHAILESCO

TYPE DE POUVOIR ET METHODE DE CONSOLIDATION



PRINCIPES DE LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE



POUR ETABLIR LES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE IL FAUT EFFECTUER UN PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIETE INTEGREE

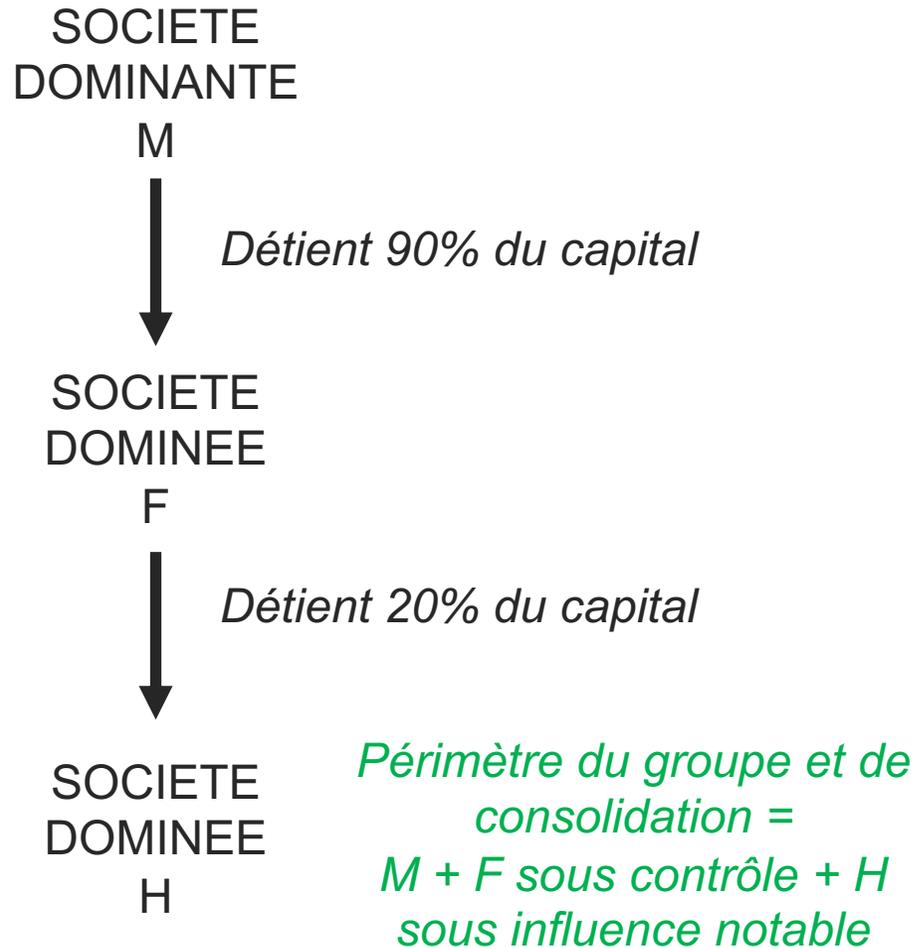
	Part du Groupe	Part des Minoritaires
Capitaux propres totaux de F		
- C H des titres F		
= Différence à consolider		
Dont part dans le résultat de F		
= part à affecter aux réserves		

Part des minoritaires à faire ressortir
puisque la Fille a été intégrée à 100%

FOCUS SUR LES CAPITAUX PROPRES AU BILAN CONSOLIDE D'UN GROUPE

CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	<i>Le capital social de la société mère</i>
RESERVES CONSOLIDEES	<i>Réserves mère + part dans les réserves de F</i>
RESULTAT CONSOLIDE	<i>Résultat mère + part dans le résultat de F</i>
INTERÊTS MINORITAIRES	<i>Part des minoritaires dans les capitaux propres de F</i>

En cas de participation indirecte



Les capitaux propres de F sont partagés sur la base du **pourcentage de contrôle** : 90%

Les capitaux propres de H sont partagés sur la base du **pourcentage d'intérêt** : $90\% \times 20\%$ Soit 18%

Exemple de partage des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES DE F	15 720
CAPITAL	5 000
RESERVES CONSOLIDEES	10 000
RESULTAT CONSOLIDE	720

La société M détient 80% du capital de F depuis sa création. Elle détient un contrôle (de fait).
Le partage des capitaux propres de F est le suivant :

	Part du Groupe	Part des Minoritaires
Capitaux propres totaux de F	$15720 \times 80\% = 12\ 576$	$15720 \times 20\% = 3\ 144$
- C H des titres F	$(5000 \times 80\%) 4\ 000$	
= Différence à consolider	= 8 576	
Dont part dans le résultat de F	$720 \times 80\% = 576$	144
= part à affecter aux réserves	= 8 000	

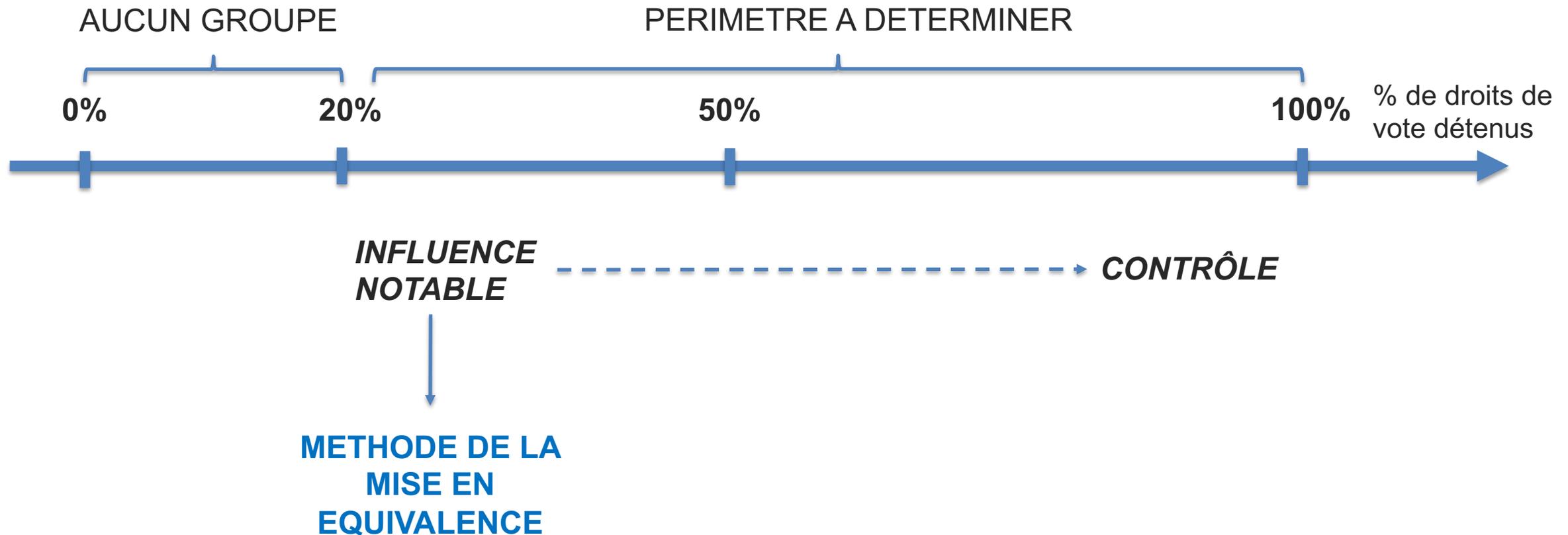


LE BILAN CONSOLIDE

Partie 4 – La méthode de la mise en équivalence

CELINE MICHAILESCO

TYPE DE POUVOIR ET METHODE DE CONSOLIDATION



PRINCIPES DE LA METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE



Méthode de réévaluation des titres de la société associée

POUR ETABLIR LES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE IL FAUT EFFECTUER UN PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIETE MISE EN EQUIVALENCE

	Part du Groupe
Capitaux propres totaux de F	
- C H des titres F	
= Différence à consolider	
Dont part dans le résultat de F	
= part à affecter aux réserves	

**AUCUNE PART DES
MINORITAIRES À
FAIRE RESSORTIR**

FOCUS SUR LES CAPITAUX PROPRES AU BILAN CONSOLIDE D'UN GROUPE

CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	<i>Le capital social de la société mère</i>
RESERVES CONSOLIDEES	<i>Réserves mère + part dans les réserves de F</i>
RESULTAT CONSOLIDE	<i>Résultat mère + part dans le résultat de F</i>

Exemple de partage des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES DE F	15 720
CAPITAL	5 000
RESERVES CONSOLIDEES	10 000
RESULTAT CONSOLIDE	720

La société M détient 20% du capital de F depuis sa création. Elle détient une influence notable
Le partage des capitaux propres de F est le suivant :

	Part du Groupe
Capitaux propres totaux de F	$15720 \times 20\% = 3\ 144$
- C H des titres F	$(5000 \times 20\%) 1\ 000$
= Différence à consolider	= 2 144
Dont part dans le résultat de F	$720 \times 20\% = 144$
= part à affecter aux réserves	= 2 000

→ À inscrire à l'ACTIF

EXTRAIT DE BILAN CONSOLIDE SUITE A UNE MISE EN EQUIVALENCE

Extrait bilan consolidé du groupe Christian DIOR au 31/12/2018

Actif

(en millions d'euros)

	Notes	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2016 ⁽¹⁾
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	16 376	16 078	16 069
Écarts d'acquisition	4	12 192	12 301	11 045
Immobilisations corporelles	6	14 463	13 217	12 962
Participations mises en équivalence	7	638	639	764
Investissements financiers	8	1 100	789	750